

**ARC ÉNERGIES MAURIENNE****DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL****N°2024-024****Séance du 18 décembre 2024**

Le dix-huit décembre deux mille vingt-quatre à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Philippe GIRARD, Abdelhamid BELHADDAD, Martine MARTY, Philippe BOST, Mathilde SONZOGNI, Jean-Michel STASIA, Philippe OLIVE, Romain CUGNET, Jean-Claude CHAPPELLAZ, José ACEBEDO CANDIL, Annie BONNIVARD Martine REFFET.

Absents excusés : Roberto SAILIS, Noël LACROIX, Isabelle BIETRIX, Martine POLTRON, Charles COSTEL

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Jean Claude CHAPPELLAZ

Date de Convocation : 11 décembre 2024

Membres en exercice : 18

Présents : 13

Votants : 11

**SALLE DES FETES DE SAINTE MARIE DE CUINES –
PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE
CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Le Président rappelle à l'assemblée la consultation en vue de l'attribution des travaux relatifs à la production photovoltaïque de la salle des fêtes de Sainte Marie de Cuines.

Les entreprises étaient invitées à remettre leurs offres le 15 octobre 2024. Les critères demandés étaient le coût de la solution, la puissance proposée et le ratio.

Après analyse des offres, ROSAZ ENERGIES a été retenue pour un montant de 65 565.52 € HT.

Le Conseil Syndical, invité à délibérer, à l'unanimité des membres présents et représentés décide : de retenir :

- ROSAZ ENERGIES pour un montant de 65 565.62 € HT
- Le Président est chargé des modalités pratiques et de la signature de toutes pièces.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Gérard BORDON

SIVU

ARC ENERGIES MAURIENNE
50, Place de la Mairie - 73130 SAINT AVRE
Tel: 04.79.56.29.56 / Fax: 04 79 56 59 55
Email : info@arc-energiesmaurienne.fr
SIRET: 200 090 348 0018
Numéro TVA intra : FR 39 200 090 348